

Pourquoi un « café-parents » ?

Pour « faire **coéducation** » avec tous les **acteurs de la communauté éducative** (*parents, enseignants, personnel municipal, associations périscolaires agréées, acteurs institutionnels, équipements sociaux de proximité, ...*) et se rencontrer dans une **école accueillante et bienveillante** au service de la **réussite scolaire des élèves** et de l'instauration d'un **climat scolaire apaisé**.

Un « café-parents » c'est permettre aux parents :

- de comprendre l'Institution scolaire,
- de connaître les valeurs de l'école pour mieux les soutenir et ainsi d'agir en cohérence avec les principes éducatifs enseignés,
- d'apprendre le vivre ensemble, le respect, pour construire une école de la confiance,
- d'enrichir sa connaissance de l'enfant et des mécanismes d'apprentissage,
- de mutualiser les compétences tant des parents que des acteurs éducatifs

Un « café-parents » c'est :

UN ESPACE

Permettant la rencontre des parents, enseignants et partenaires socioéducatifs

DES OBJECTIFS A PARTAGER pour

- Collaborer à la réussite scolaire de l'enfant,
- Partager la culture commune de l'Ecole,
- Favoriser le vivre ensemble.

UN LIEU

L'établissement scolaire sera privilégié : BCD, salle polyvalente, salle des maîtres ...

UN TEMPS CHOISI

- en période scolaire,
- un jour régulier,
- avec une fréquence régulière,
- un format de séance toujours le même

UN THEME

- choisi en fonction des préoccupations des familles et de l'école,
- toujours dans l'objectif de favoriser la réussite scolaire de l'enfant : santé, apprentissages, usage des écrans, gestion des émotions...

UN INTERVENANT

- Membre de l'équipe éducative de l'école (*psychologue scolaire, infirmière scolaire...*) ou
- Membre de l'équipe éducative, extérieur à l'école (*responsable du centre social...*) ou
- Parent expert

UN ANIMATEUR

De préférence un enseignant, garant de l'objectif de la séance et favorisant les échanges dans le respect des personnes, tout en s'assurant de l'aspect convivial du moment.

Le « café-parents » : comment ça marche ?

- L'inscription du café-parents **dans le projet d'école** lui assure une légitimité au sein de la communauté éducative et des parents.
- Il est présenté lors du premier **Conseil d'école (CE)** garantissant une communication uniforme auprès des parents élus, des enseignants et autres membres du CE.
- **La communication** régulière sur le « café-parents » est assurée par les parents et les enseignants.
- **Une périodicité** pour le « café-parents » est décidée : lieu, jour, durée, fréquence.
- Chaque séance est organisée sur **un thème** lié à la réussite de l'enfant à l'Ecole.
- **L'organisation matérielle**, tant du lieu que de l'aspect convivial est anticipée par les personnes garantes du « café-parents ».
- **Les personnes ressources** sont identifiées suivant le thème traité et sollicitées lors de la préparation de la séance : médecin scolaire, personnalité, acteurs sociaux...
- **La documentation**, éventuellement remise aux participants, vient compléter les échanges.

Marie Line LEPAGE, a été Directrice d'Ecole d'Application, Professeur des Ecoles - Maître Formateur, à l'INSPE, et actuellement DDEN

Anne Marie VINAIXA, a été Professeur des Ecoles – Maître Formateur, à l'INSPE, et actuellement DDEN

Elles ont mené une expérimentation originale d'un « café-parents » au sein de leur établissement scolaire, dans le premier degré.

Leurs observations sur les changements intervenus dans l'écoute et le dialogue avec les familles, dans l'investissement des familles à l'école, dans les projets culturels partagés avec les familles et menés avec les partenaires de l'école, les ont conduites à envisager de développer ce dispositif dans d'autres établissements et de partager leur expérience en aidant les équipes enseignantes.



UN « CAFÉ-PARENTS »
*pour favoriser la continuité
éducative au service de la
réussite scolaire des élèves*

Contacts :

mlepagebagatta@orange.fr

a.m.vinaixa@orange.fr